

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 863

22 avril 2009

### SOMMAIRE

Birch S.A. ....	41381	Larma S.A. ....	41383
Brederode International S.à r.l. ....	41392	Laval Finance S.A. Holding ....	41383
Centrum Development and Investments S.A. ....	41421	Leto Investments S.à r.l. ....	41408
Delt'Invest S.A. ....	41379	Libra Project Parent S.à r.l. ....	41406
Dodgson SA ....	41394	Londinium Property S. à r. l. ....	41422
Dukaat S.A. ....	41378	Maplux Ré ....	41380
Dussel Holding S.A. ....	41381	Margal S.A. ....	41411
El Sombrero S.à r.l. ....	41397	Matolux S.A. ....	41380
Etoile Jardin S.à r.l. ....	41382	MGP Japan Core Plus TMK 3 Holdings S.à r.l. ....	41424
Falun Holding S.A. ....	41381	Millem Invest S.à r.l. ....	41424
Fiever Holding S.A. ....	41382	Molentor ....	41379
Financière Tawioum S.A. ....	41386	NG Luxembourg 3 S.à r.l. ....	41412
FI New Opportunities II Sàrl ....	41400	NG Luxembourg 4 S.à r.l. ....	41390
Fingi S.A. ....	41387	NG Luxembourg 5 S.à r.l. ....	41388
Florijn S.A. ....	41380	NG Luxembourg 6 S.à r.l. ....	41415
Franbelux S.A. ....	41382	Now ....	41418
Genilux Participations S.A. ....	41379	Omega JV S.à r.l. ....	41395
Glacier Luxembourg Two ....	41417	Oxea S.à r.l. ....	41402
Goelo S.A. ....	41417	ParLyo Property Holdings S.à r.l. ....	41378
GSCF Holding S.à r.l. ....	41404	Prolikan S.A. ....	41408
Hanscan ....	41378	Rouf S.A. ....	41396
Helio Charleroi Finance S.A. ....	41398	Soft Invest Holding S.A. ....	41383
Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l. ....	41384	SOTRALENTZ Logistics S.à r.l. ....	41385
Herald Level 2 Lux Holding S.à r.l. ....	41384	TèrémeR, Sàrl ....	41386
Hermitage Participations S.A. ....	41378	Thunderbird Holdings S.à r.l. ....	41402
Invesco Aberdeen Hotel Investment S.à r.l. .....	41380	VSH Holding Sàrl ....	41382
Kirin s.à r.l. ....	41400	VSH Holding Sàrl ....	41383
KTP Invest S.A. ....	41379	VSH Holding Sàrl ....	41381
Küstenstreifen AG ....	41410	VSH Holding Sàrl ....	41414

**Hanscan, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 120.691.

Les comptes annuels pour la période du 13 octobre 2006 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009046201/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD02003. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

---

**Dukaat S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 60.509.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, 31.03.2009.

Van Lanschot Management S.A. / Van Lanschot Corporate Services S.A.

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2009045515/695/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02340. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

---

**ParLyo Property Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 120.822.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ParLyo Property Holdings S.à r.l.*

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009045526/6341/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD02152. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

---

**Hermitage Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 69.598.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009046239/637/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD02030. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

---

**Genilux Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 72.898.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009046240/637/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD02031. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090053261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**KTP Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 105.507.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Référence de publication: 2009046238/50/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02661. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090053252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Molentor, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 91.743.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

Référence de publication: 2009046234/50/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02725. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090053248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Delt'Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 69.947.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2009045719/1089/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01390. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090053043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

**Invesco Aberdeen Hotel Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: GBP 229.870,25.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.687.

Les comptes annuels au 30 juin 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2009.

Mark Weeden

Gérant

Référence de publication: 2009045551/9168/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02392. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

**Maplux Ré, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 29.814.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009046241/682/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01709. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Florijn S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 24.125.

Le Bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, 31.03.2009.

Van Lanschot Management S.A. / Van Lanschot Corporate Services S.A.

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2009045512/695/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02336. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

**Matolux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 43.048.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé  
au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009046281/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01463. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Birch S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 47.324.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009046282/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01465. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

---

**Dussel Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 67.764.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009046283/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01467. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

---

**VSH Holding Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 96.461.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

Référence de publication: 2009046228/50/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02716. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

---

**Falun Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 73.939.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009046284/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01469. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

---

**Fiever Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 110.442.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009046285/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01470. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**VSH Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 96.461.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

Référence de publication: 2009046222/50/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02713. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Etoile Jardin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3340 Huncherange, 4, Op Mehlbich.

R.C.S. Luxembourg B 139.072.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009045707/8473/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00751. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

**Franbelux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 136.334.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009046286/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01472. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Larma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 141.662.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009046287/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01473. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Laval Finance S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 78.294.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009046288/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01475. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Soft Invest Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 71.477.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009046289/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01477. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**VSH Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 96.461.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature  
*Un gérant*

Référence de publication: 2009046227/50/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02714. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Herald Level 2 Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 114.436.

—  
*Extrait de décision de l'actionnaire unique de la société*

L'actionnaire unique de la société décide conformément aux statuts de la société:

De la nomination de David Turner, résidant 2 Haywood Road, Bromley, Kent BR29RQ en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée et avec effet au 27 mars 2009;

De la nomination de Kathryn O'Sullivan, résidant 85, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg en qualité de gérante de la société pour une durée illimitée et avec effet au 27 mars 2009;

Que par conséquent, par suite des démissions de Neil Varnham et Timothy Horrocks, le conseil de gérance sera désormais composé de trois (3) membres:

- David Turner
- Kathryn O'Sullivan
- John Sutherland

Que tout directeur et/ou secrétaire général et/ou agent administratif et/ou conseiller juridique de la société a pouvoir au besoin de concourir à tous actes complémentaires et de signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Luxembourg, le 27 mars 2009 à 12h06.

Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009045288/8648/27.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02443. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

---

**Herald Level 1 Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 114.435.

—  
*Extrait de décision de l'actionnaire unique de la société*

L'actionnaire unique de la société décide conformément aux statuts de la société:

De la nomination de David Turner, résidant 2 Haywood Road, Bromley, Kent BR29RQ en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée et avec effet au 27 mars 2009;

De la nomination de Kathryn O'Sullivan, résidant 85, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg en qualité de gérante de la société pour une durée illimitée et avec effet au 27 mars 2009;

Que par conséquent, par suite des démissions de Neil Varnham et Timothy Horrocks, le conseil de gérance sera désormais composé de trois (3) membres:

- David Turner
- Kathryn O'Sullivan
- John Sutherland

Que tout directeur et/ou secrétaire général et/ou agent administratif et/ou conseiller juridique de la société a pouvoir au besoin de concourir à tous actes complémentaires et de signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Luxembourg, le 27 mars 2009 à 12h05.

Henderson European Retail Property Fund Management S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009045289/8648/27.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2009, réf. LSO-DD02444. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

---

**SOTRALENTZ Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6868 Wecker, 7, Am Scheerleck.  
R.C.S. Luxembourg B 110.600.

Im Jahre zwei tausend neun, den siebenundzwanzigsten März.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitz in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung SOTRALENTZ International S.à r.l. SPF, mit Sitz in L-6868 Wecker, 7, Am Scheerleck, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 133.008,

hier vertreten durch ihren Geschäftsführer Herrn Torsten FUSENIG, Kaufmann, wohnhaft in D-54295 Trier, Novallisstrasse 18.

Welche Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, erklärt, dass sie die alleinige Anteilhaberin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung SOTRALENTZ Logistics S.à r.l. ist, mit Sitz in L-6868 Wecker, 7, Am Scheerleck, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 110.600 (NIN 2005 2425 116).

Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph GLODEN, mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher, am 6. September 2005, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 123 vom 18. Januar 2006, und deren Statuten abgeändert wurden zufolge Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 24. November 2008, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 2945 vom 11. Dezember 2008.

Dass das Gesellschaftskapital sich auf zwölf tausend fünf hundert Euro (€ 12.500.-) beläuft, eingeteilt in fünf hundert (500) Anteile von je ein fünfundzwanzig Euro (€ 25.-), alle zugeteilt der Gesellschaft mit beschränkter Haftung SOTRALENTZ International S.à r.l. SPF.

Alsdann hat die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, den unterzeichneten Notar ersucht Nachstehendes zu beurkunden:

*Erster Beschluss*

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst den ersten Absatz von Artikel 2 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

**Art. 2. Gegenstand. (Absatz 1).** Gegenstand der Gesellschaft ist:

- das Betreiben von nationalen und internationalen Transportdienstleistungen, auch mit eigenen Fahrzeugen,
- die Vermietung von Fahrzeugen, LKW-Spedition,
- die Abwicklung von Logistikdienstleistungen, sowie
- der Stahlhandel.

*Zweiter Beschluss*

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst Herrn Hans Dieter SCHREIBER, Kaufmann, wohnhaft in D-54298 Orenhofen, 75, Zemmerer Str. zum administrativen Geschäftsführer der Gesellschaft für eine unbestimmte Dauer zu ernennen.

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst Herrn Rainer Edgar FARSCHE, Kaufmann, wohnhaft in D-54338 Schweich, 6, Am Weiher, zum technischen Geschäftsführer der Gesellschaft für eine unbestimmte Dauer zu ernennen.

Die Gesellschaft wird wie folgt vertreten und verpflichtet:

- durch die alleinige Unterschrift des technischen Geschäftsführers;
- durch die alleinige Unterschrift des administrativen Geschäftsführers bis zum dem Betrag von zehn tausend Euro (€ 10.000.-); darüber hinaus bedarf es der zusätzlichen Unterschrift des technischen Geschäftsführers.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. FUSENIG, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 30 mars 2009, Relation: ECH/2009/378. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Memorial.

Echternach, den 03. April 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009044633/201/54.

(090051389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**Financière Tawioun S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2612 Luxembourg, 45, Tawioun.

R.C.S. Luxembourg B 68.584.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009046290/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01478. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**TèrémeR, Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 92.540.

L'an deux mille neuf, le trente mars.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

a comparu:

Monsieur Patrice FLIPPE, audiphoniste, demeurant à B-4607 Dalhem, 89/B, voie des Fosses, (matr: 1955 01 20 855), ici représenté par Monsieur Manuel GUTIERREZ RUIZ, expert-comptable, demeurant à B-Ayeneux, 145, rue des Carmes (matr: 1963 07 11 978), en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Dalhem le 5 mars 2009, laquelle procuration après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistré avec lui,

lequel comparant actuellement seul associé de la société à responsabilité limitée "TèrémeR Sàrl", avec siège social à L-9544 Wiltz 2, rue Hannelanst (matr 2002 24 04 238),

constituée suivant acte reçu par Maître Martine DECKER, alors notaire de résidence à Wiltz, en date du 28 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations à la page 1011 de l'année 2002,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 92.540,

lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, s'est constitué en assemblée générale extra-ordinaire et a pris sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première Résolution*

L'associé décide de transférer le siège social de la société pour le fixer à L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre Dame et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

Le siège de la société est établi à Luxembourg.

*Deuxième Résolution*

L'associé décide de changer l'objet social de la société et d'ajouter un nouvel objet à l'article 4 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 4.** La société a pour objet l'activité d'agent commercial ainsi que la consultance en appareils auditifs.

Elle pourra d'une façon générale faire toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine et autres droits s'attachant à ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets et autres droits s'attachant à ces brevets ou pouvant les compléter, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La société est donc dès à présent à considérer comme SOPARFI pour son second objet.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

#### *Frais*

Les frais des présentes sont à charge de la société et évalués à 600,- euros.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. GUTIERREZ RUIZ, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> avril 2009. DIE/2009/3462. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): J. Tholl.

POUR COPIE CONFORME AUX FINS DE PUBLICATION AU MÉMORIAL.

Ettelbruck, le 8 avril 2009.

Pierre PROBST

*Le notaire*

Référence de publication: 2009046274/4917/60.

(090053466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

### **Fingi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 58.991.

#### — DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le treize mars.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Madame Anneke van TUIJN, employée privée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de PIONEER TRUST, ayant son siège social à St James Court, Suite 308, St Denis Street, Port Louis, Republic of Mauritius,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 11 mars 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société FINGI S.A., ayant son siège social à 47, boulevard Royal, L-244 9 Luxembourg, a été constituée suivant acte notarié, en date du 24 avril 1997, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 410 du 29 juillet 1997, et dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 12 décembre 2002, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 212 du 27 février 2003;

- que le capital social de la société FINGI S.A. s'élève actuellement à CENT TRENTE ET UN MILLE NEUF CENT TRENTE CINQ EUROS ET TREIZE CENTS (EUR 131.935.13) représenté par VINGT ET UN MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT NEUF (21,289) actions sans désignation de valeur nominale, libérées à hauteur de CENT POUR CENT (100%);

- que Pioneer Trust, est devenue seule propriétaire de toutes les actions;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 2 mars 2009, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'actionnaire unique est investie de l'entièreté de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entièreté du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 2 mars 2009 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;
- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société;
- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions et/ou du registre des actionnaires;
- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ MILLE EUROS (1.000,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. van Tuijn, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 mars 2009. Relation: LAC/2009/10132. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur ff. (signé): Fr. Schneider.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009046253/220/55.

(090053319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**NG Luxembourg 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 103.000,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 120.901.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth day of March.

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

NG Luxembourg 4 S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under Section B, number 120.900, having a share capital amounting to USD 116,000.-,

hereby represented by Mrs Senay GUREL, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 16 March 2009, (the "Sole Shareholder").

The said proxy signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Sole Shareholder is the sole shareholder of NG Luxembourg 5 S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under Section B, number 120.901, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) dated 12 October 2006, published on 28 November 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2224 (the "Company"). The articles of incorporation have been amended for the last time on 16 March 2009 by a deed of Me Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder represented as above mentioned has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1 To amend the starting date and the ending date of the Company's financial year and to amend article 21 of the articles of incorporation of the Company, so that said article shall read as follows:

"The Company's financial year begins on the twenty-sixth day of March of each year and ends on the twenty-fifth day of March of the following year."

2 To resolve that the current financial year which began on 18 March 2009 shall end on 25 March 2009.

3 Miscellaneous

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend the starting date and the ending date of the Company's financial year and resolved to consequently amend article 21 of the articles of incorporation of the Company, so that said article shall read as follows:

"The Company's financial year begins on the twenty-sixth day of March of each year and ends on the twenty-fifth day of March of the following year."

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolved resolve that the current financial year which began on 18 March 2009 shall end on 25 March 2009.

*Costs*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any form whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of the present deed amount to one thousand one hundred Euro (1,100.- EUR).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre mars.

Par devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

NG Luxembourg 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 120.900, dont le capital social s'élève à USD 116.000,-,

représentée aux fins des présentes par Madame Senay GUREL, avocat, demeurant à Luxembourg,

aux termes d'une procuration donnée le 16 mars 2009 ("l'Associé Unique")

La précitée procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé Unique est le seul associé de NG Luxembourg 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 120.901, constituée suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 12 octobre 2006, publié le 28 novembre 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2224 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 16 mars 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a reconnu être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1 Modification de la date d'ouverture et de la date de clôture de l'année sociale de la Société et modification de l'article 21 des statuts de la Société, de sorte que ledit article soit lu comme suit:

"L'année sociale de la Société commence le vingt-sixième jour du mois de mars de chaque année et finit le vingt-cinquième jour du mois de mars de l'année suivante."

2 Décision de clôturer l'année sociale en cours, commencée le 18 mars 2009, au 25 mars 2009.

3 Divers.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier la date d'ouverture et la date de clôture de l'année sociale de la Société et, par conséquent, de modifier l'article 21 des statuts de la Société, de sorte que ledit article soit lu comme suit:

"L'année sociale de la Société commence le vingt-sixième jour du mois de mars de chaque année et finit le vingt-cinquième jour du mois de mars de l'année suivante."

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé de clôturer l'année sociale en cours commencée le 18 mars 2009, au 25 mars 2009.

*Coûts*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cent Euros (1.100,- EUR).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. GUREL, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 mars 2009. Relation: LAC/2009/11470. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009046251/220/107.

(090053442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**NG Luxembourg 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 116.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 120.900.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth day of March.

Before Maître Gérard Lecuit notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

NG Luxembourg 3 S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under Section B, number 120.899, having a share capital amounting to USD 158,000.-,

hereby represented by Mrs Senay GUREL, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 16 March 2009, (the "Sole Shareholder").

The said proxy signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Sole Shareholder is the sole shareholder of NG Luxembourg 4 S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under Section B, number 120.900, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) dated 12 October 2006, published on 28 November 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2223 (the "Company"). The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed dated 16 March 2009 of Me Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder represented as above mentioned has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1 To amend the starting date and the ending date of the Company's financial year and to amend article 21 of the articles of incorporation of the Company, so that said article shall read as follows:

"The Company's financial year begins on the twenty-sixth day of March of each year and ends on the twenty-fifth day of March of the following year."

2 To resolve that the current financial year which began on 18 March 2009 shall end on 25 March 2009.

3 Miscellaneous

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend the starting date and the ending date of the Company's financial year and resolved to consequently amend article 21 of the articles of incorporation of the Company, so that said article shall read as follows:

"The Company's financial year begins on the twenty-sixth day of March of each year and ends on the twenty-fifth day of March of the following year."

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolved resolve that the current financial year which began on 18 March 2009 shall end on 25 March 2009.

*Costs*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any form whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of the present deed amount to one thousand one hundred Euro (1,100.- EUR).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre mars.

Par devant Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

NG Luxembourg 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 120.899, dont le capital social s'élève à USD 158.000.-,

représentée aux fins des présentes par Madame Senay GUREL, avocat, demeurant à Luxembourg,

aux termes d'une procuration donnée le 16 mars 2009 ("l'Associé Unique")

La prédite procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé Unique est le seul associé de NG Luxembourg 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 120.900, constituée suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 12 octobre 2006, publié le 28 novembre 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2223 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 16 mars 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a reconnu être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1 Modification de la date d'ouverture et de la date de clôture de l'année sociale de la Société et modification de l'article 21 des statuts de la Société, de sorte que ledit article soit lu comme suit:

"L'année sociale de la Société commence le vingt-sixième jour du mois de mars de chaque année et finit le vingt-cinquième jour du mois de mars de l'année suivante."

2 Décision de clôturer l'année sociale en cours, commencée le 18 mars 2009 au 25 mars 2009.

3 Divers.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier la date d'ouverture et la date de clôture de l'année sociale de la Société et, par conséquent, de modifier l'article 21 des statuts de la Société, de sorte que ledit article soit lu comme suit:

"L'année sociale de la Société commence le vingt-sixième jour du mois de mars de chaque année et finit le vingt-cinquième jour du mois de mars de l'année suivante."

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé de clôturer l'année sociale en cours, commencée le 18 mars 2009, au 25 mars 2009.

*Coûts*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cent Euros (1.100,- EUR).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. GUREL, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 mars 2009. Relation: LAC/2009/11469. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009046250/220/107.

(090053447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Brederode International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 99.271.

L'an deux mil neuf, le trente et un mars.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

**ONT COMPARU:**

1) Brederode S.A., une société de droit belge, ayant son siège social à B-1410 Waterloo, Drève Richelle 161-B 1 (Belgique),

2) GEYSER S.A., une société ayant son siège social à Luxembourg, 32, Boulevard Joseph II (RCS Luxembourg B 16041) toutes deux ici représentées par Monsieur Axel van der Mersch, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu de deux procurations datées du 31 mars 2009.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

lesquelles, représentées comme dit-est, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elles sont les seules associées de la société Brederode International S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 13 février 2004, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 394 du 13 avril 2004, les statuts n'ayant pas été modifiés jusqu'à ce jour.

- Qu'elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident de réduire le capital de la société d'un montant de TROIS MILLIONS D'EUROS (3.000.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de DOUZE MILLIONS D'EUROS (12.000.000,- EUR), représenté par MILLE DEUX CENTS (1.200) parts sociales d'une valeur nominale de DIX MILLE EUROS (10.000,- EUR) chacune, au montant de NEUF MILLIONS D'EUROS (9.000.000,- EUR), pour compenser des pertes qui n'ont pu être absorbées par d'autres fonds propres d'un montant de TROIS MILLIONS D'EUROS (3.000.000,- EUR), le tout sans annulation de parts sociales mais par réduction de la valeur nominale des parts sociales de la société de leur valeur actuelle de DIX MILLE EUROS (10.000,- EUR) à la valeur de SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (7.500,- EUR) chacune.

La preuve de l'existence des pertes de la société a été apportée par la production d'un bilan de la société daté du 31 décembre 2008 audité par MAZARS, Réviseurs d'Entreprises & Experts comptables, à Luxembourg, en la personne de Philippe SLENDZAK, en date du 30 janvier 2009. Ledit bilan audité restera ci-annexé.

#### Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de CINQUANTE HUIT MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (58.500.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de NEUF MILLIONS D'EUROS (9.000.000,- EUR) à SOIXANTE SEPT MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (67.500.000,- EUR), par l'émission de SEPT MILLE HUIT CENTS (7.800) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (7.500,- EUR) à majorer chacune d'une prime d'émission de 1.958,38,- EUR, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, et d'accepter la souscription et la libération des dites parts sociales par GEYSER S.A., comme suit:

#### Intervention - Souscription - Libération

Brederode S.A. déclarant renoncer à son droit de souscription, GEYSER S.A., l'autre associé de la société, ayant son siège social à Luxembourg (RCS Luxembourg B 16041),

ici représentée par Monsieur Axel van der Mersch prénommé,

agissant en vertu de la procuration du 31 mars 2009 dont question ci-dessus,

laquelle société, représentée comme dit est, déclare souscrire aux SEPT MILLE HUIT CENTS (7.800) parts sociales nouvelles et les libérer comme suit:

1) moyennant apport en espèces d'un montant de SIX MILLE QUATRE CENT DIX EUROS ET SOIXANTE EURO-CENTIMES (6.410,60,- EUR) de sorte que ledit montant de SIX MILLE QUATRE CENT DIX EUROS ET SOIXANTE EUROCENTIMES (6.410,60,- EUR) est dès à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été donnée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat de blocage émis par une Banque.

2) moyennant apport en nature des titres mieux détaillés ci-après et valorisés sur base du cours de clôture en bourse du 30 mars 2009:

Participations	Code ISIN	Quantité	Cours	Total (EUR)
ENI SpA . . . . .	IT0003132476	1 775 000	14,1500 EUR	25 116 250,00
BP Plc . . . . .	GB0007980591	4 475 000	4,5950 GBP	22 161 877,00
HOLCIM Ltd Samsung . . . . .	CH0012214059	423 000	39,4600 CHF	11 014 636,40
Electronic Co Ltd . . . . .	US7960508882	100 000	203,7440 USD	15 476 190,00
Valeur totale de l'apport en nature . . . . .				73 768 953,40

L'apport total (apport en nature et apport en espèces) est estimé par les parties à un montant de soixante treize millions sept cent soixante quinze mille trois cent soixante quatre euros (73.775.364,- EUR).

La preuve de la propriété et de la valeur de l'apport en nature a été apportée par le comparant aux présentes au moyen d'un certificat émis par DEXIA BIL et d'un autre certificat émis par Merrill Lynch (Luxembourg), ces deux certificats étant datés du 31 mars 2009. Ils resteront ci-annexés.

Les parties déclarent que la différence entre la valeur nominale des parts sociales émises (58.500.000,- EUR) et la valeur des apports (73.775.364,- EUR) à savoir le montant de 15.275.364,- EUR sera portée à un compte de prime d'émission.

Ces certificats et procuration, après signature "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être formalisés avec lui.

#### Troisième résolution

Toutes les formalités requises et subséquentes à l'apport en nature des titres dont question ci-avant, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant le dit apport en nature.

Les associés donnent mandat à Monsieur Axel van der Mersch prénommé avec plein pouvoir de substitution, aux fins de procéder à toutes ces formalités.

#### Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les associés déclarent modifier l'article 6 des statuts comme suit:

#### Version française:

" **Art. 6.** Le capital est fixé à SOIXANTE SEPT MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (67.500.000,- EUR), représenté par NEUF MILLE (9.000) parts sociales d'une valeur nominale de SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (7.500,- EUR) chacune, toutes souscrites entièrement libérées."

#### Version anglaise:

" **Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at SIXTY SEVEN MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND EUROS (67,500,000,- EUR) represented by NINE THOUSAND (9,000) shares with a par value of SEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (7,500,- EUR) each, all fully paid-up and subscribed."

41394

*Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ sept mille euros (7.000,- Euros).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. van der Mersch, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1<sup>er</sup> avril 2009. Relation: LAC/2009/12828. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009046244/220/95.

(090053423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Dodgson SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, route de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 118.825.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the second of April.

Before us, Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

Has appeared:

LTA Investments Inc., with registered office at Arango/Orillac Building, East 54<sup>th</sup> Street, Panama, Republic of Panama, registered with the Panamanian Trade and Company Register under number Microjacket 521268, document 929263,

here represented by Mrs Peggy Simon, private employee, residing in Berdorf, by virtue of a proxy given under private seal on April 1<sup>st</sup>, 2009.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxy holder, has requested the notary to state as follows:

- "Dodgson S.A.", a Luxembourg joint stock company "société anonyme"), with registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register under number B 118825 (hereinafter referred to as the "Corporation"), has been incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary, on August 7<sup>th</sup>, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1964 of October 19<sup>th</sup>, 2006.

- The share capital of the Corporation presently amounts to thirty-one thousand Euro (€ 31,000.-) consisting of three hundred and ten (310) shares of one hundred Euro (€ 100.-) each.

- The appearing person, as the sole shareholder of the Corporation, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Corporation.

- The appearing person, as the liquidator of the Corporation, declares that all liabilities of the Corporation have been settled.

- The activity of the Corporation has ceased; all assets of the Corporation are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and commitments of the Corporation, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Corporation is considered to be closed.

- The sole shareholder wholly and fully discharges the members of the Board of Directors and the statutory auditor of the dissolved Corporation for the exercise of their mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Corporation will be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved Corporation.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le deux avril.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

LTA Investments Inc., ayant son siège social à Arango/Orillac Building, East 54<sup>th</sup> Street, Panama, République de Panama, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Panama sous le numéro Microjacket 521268, document 929263, ici représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, demeurant à Berdorf, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 1<sup>er</sup> avril 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- "Dodgson S.A.", une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118825 (ci-après la "Société"), a été constituée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger le 7 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1964 du 19 octobre 2006.

- La Société a actuellement un capital social de trente et un mille Euro (€ 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euro (€ 100,-) chacune.

- Par la présente la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que tout le passif de la Société est réglé.

- L'activité de la Société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 02 avril 2009. Relation: ECH/2009/407. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 03 avril 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009046261/201/82.

(090053304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Omega JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: SEK 117.586,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.549.

Suite à la carte de démission de Paul Obey datée du 18 Février, 2009, le conseil de gérance a décidé d'accepter la démission de Paul Obey résidant professionnellement Peterborough Court, 133 Fleet Street, EC4A 2BB London, United Kingdom, comme gérant, avec effet immédiat.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 18 février 2009, composé comme suit:

- Gerard MEIJSEN,

- Christophe CAHUZAC, et  
- Mark VENNEKENS

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Omega JV S.à.r.l.*

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2009045892/3521/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01357. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

### **Rouf S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 104.939.

### DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the thirty-first of March.

Before us, Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

Has appeared:

BGM Privatstiftung, a corporation incorporated under the law of Austria, having its registered office at Börseplatz 4, A-1010 Vienna, Austria,

here represented by Mrs Peggy Simon, private employee, residing in Berdorf, by virtue of a proxy given under private seal on December 22, 2008.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxy holder, has requested the notary to state as follows:

- "ROUF S.A.", a Luxembourg joint stock company ("Société anonyme"), with registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 104939, (hereinafter referred to as "the Corporation") has been incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger on November 22<sup>nd</sup>, 2004, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 257 of March 22<sup>nd</sup>, 2005.

- The share capital of the Corporation presently amounts to forty-two thousand US Dollars (USD 42,000.-) consisting of eight hundred (800) shares without nominal value.

- The appearing person, as the sole shareholder of the Corporation, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Corporation.

- The appearing party, represented as said before, appoints itself as liquidator of the Corporation; and in its capacity as liquidator of the Corporation has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

- The activity of the Corporation has ceased; all assets of the Corporation are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and commitments of the Corporation, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Corporation is considered to be closed.

- The sole shareholder wholly and fully discharges the members of the Board of Directors and the statutory auditor of the dissolved Corporation for the exercise of their mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Corporation will be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved Corporation.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le trente-et-un mars.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BGM Privatstiftung, une société de droit autrichien, ayant son siège social à Börseplatz 4, A-1010 Vienne, Autriche, ici représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, demeurant à Berdorf, en vertu d'une procuration sous seing privé établie le 22 décembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- "ROUF S.A.", une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 104139 (ci-après la "Société"), a été constituée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger le 22 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 257 du 22 mars 2005.

- La Société a actuellement un capital social de quarante-deux mille US Dollars (USD 42.000.-), représenté par huit cents (800) actions sans valeur nominale.

- Par la présente la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- La comparante, représentée comme dit ci-avant, se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

- L'activité de la Société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 1<sup>er</sup> avril 2009. Relation: ECH/2009/394. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 03 avril 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009046259/201/84.

(090053307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

### **El Sombrero S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1261 Luxembourg, 133, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 123.186.

### DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le treize février.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

Madame Lucia Cristina Portugal AFONSO, ouvrière, demeurant à L-1541 Luxembourg, 65 boulevard de la Fraternité.

Laquelle comparante a exposé au notaire soussigné et l'a prié d'acter:

que la société à responsabilité limitée "EL SOMBRERO S.à r.l.", avec siège social à L-1261 Luxembourg, 133 rue de Bonnevoie, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 18 décembre 2006, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 285, du 2 mars 2007;

que le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- €) représenté par CENT PARTS SOCIALES (100) de cent vingt-quatre euros (124,- €) chacune;

- qu'elle est associée unique et propriétaire des CENT PARTS SOCIALES (100) de la prédite société;
- que l'activité commerciale de la société a cessé à compter de ce jour;
- qu'elle décide la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour;
- qu'elle est investie de tout l'actif et qu'elle réglera tout le passif de la société dissoute et qu'ainsi celle-ci est à considérer comme liquidée;
- que décharge pleine et entière est accordée au gérant pour l'exécution de son mandats;
- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à L-1541 Luxembourg, 65 boulevard de la Fraternité.
- Les frais et honoraires des présentes sont évalués à HUIT CENTS EUROS (EUR 800,-).

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. AFONSO, BIEL A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 février 2009. EAC/2009/1832. Reçu: soixante-quinze euros 75,00.

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication aux mémoires de recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 01<sup>er</sup> avril 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009046266/203/36.

(090053322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Helio Charleroi Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R.C.S. Luxembourg B 85.107.

L'an deux mil neuf, le trente et un mars.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HELIO CHARLEROI FINANCE S.A. (ci-après "la Société"), ayant son siège social à L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.107, constituée suivant acte notarié en date du 17 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil Spécial C du 10 avril 2002, numéro 559, et dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte notarié du 27 juin 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 17 novembre 2005, numéro 1223.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant à B-Nothomb, qui désigne comme secrétaire Madame Maggy STRAUSS, employée privée, demeurant à Olm.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Charles d'Aspremont Lynden, administrateur de sociétés, demeurant à 12, rue des 3 Fontaines, à B-1457 Walhain.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 13.532.000,- EUR par l'émission de 1.353.200 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, pour le porter de son montant actuel de 3.934.300,- EUR au montant de 17.466.300,- EUR représenté par 1.746.630 actions sans désignation de valeur nominale.

2. Renonciation par les actionnaires actuels, pour autant que de besoin, à leur droit de souscription préférentielle.

3. Souscription et libération intégrale de cette augmentation de capital, par apport en espèces d'un montant de 13.532.000,- EUR ensemble avec une prime d'émission d'un montant de 39.581.050,- EUR, par COMPAGNIE FINANCIÈRE LUXEMBOURG S.A., en abrégé FILUX, une société ayant son siège social à L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 16.119.

4. Modification subséquente de l'article 5 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts.

5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence d'un montant de TREIZE MILLIONS CINQ CENT TRENTE DEUX MILLE EUROS (13.532.000,- EUR), par l'émission de UN MILLION TROIS CENT CINQUANTE TROIS MILLE DEUX CENTS (1.353.200) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, pour le porter de son montant actuel de TROIS MILLIONS NEUF CENT TRENTE QUATRE MILLE TROIS CENTS EUROS (3.934.300,- EUR) au montant de DIX-SEPT MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE SIX MILLE TROIS CENTS EUROS (17.466.300,- EUR) représenté par UN MILLION SEPT CENT QUARANTE SIX MILLE SIX CENT TRENTE (1.746.630) actions sans désignation de valeur nominale.

#### *Deuxième résolution*

Les actionnaires actuels ayant, dans la mesure nécessaire, totalement ou partiellement renoncé à leur droit de souscription préférentielle, l'assemblée générale décide d'accepter la souscription et la libération des actions nouvellement émises par COMPAGNIE FINANCIÈRE LUXEMBOURG S.A., en abrégé FILUX, comme mieux détaillé ci-après.

#### *Souscription - Libération*

Est alors intervenue COMPAGNIE FINANCIÈRE LUXEMBOURG S.A., en abrégé FILUX, une société ayant son siège social à L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 16.119,

ici représentée par Monsieur Jean-Charles d'Aspremont Lynden prénommé,  
en vertu d'une procuration donnée le 26 mars 2009,

laquelle déclare souscrire à UN MILLION TROIS CENT CINQUANTE TROIS MILLE DEUX CENTS (1.353.200) actions nouvelles, et les libérer par apport en espèces d'un montant de TREIZE MILLIONS CINQ CENT TRENTE DEUX MILLE EUROS (13.532.000,- EUR) ensemble avec une prime d'émission d'un montant de TRENTE NEUF MILLIONS CINQ CENT QUATRE VINGT UN MILLE CINQUANTE EUROS (39.581.050,- EUR), de sorte que le montant de CINQUANTE TROIS MILLIONS CENT TRENTE MILLE CINQUANTE EUROS (53.113.050,- EUR) est à la disposition de la société.

Preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat de blocage émis par une Banque.

Ladite procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide que la prime d'émission dont question ci-avant sera affectée à un compte indisponible qui constituera, à l'égal du capital, la garantie des tiers et ne pourra être réduit ou supprimé que par une décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour la réduction du capital.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social est fixé à DIX-SEPT MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE SIX MILLE TROIS CENTS EUROS (17.466.300,- EUR) représenté par UN MILLION SEPT CENT QUARANTE SIX MILLE SIX CENT TRENTE (1.746.630) actions sans désignation de valeur nominale."

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes à environ SIX MILLE CINQ CENTS EUROS (6.500,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par leur nom, prénoms, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, M. Strauss, J.-C. d'Aspremont Lynden, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1<sup>er</sup> avril 2009. Relation: LAC/2009/12827. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009046246/220/96.

(090053420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Kirin s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 56, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 31.585.

Le Bilan de clôture au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2009.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009046142/1218/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01541. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**FI New Opportunities II Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 99.866.

DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the twenty-third day of January.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

There appeared:

CAYMAN CABLE HOLDING, L.P., a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at PO Box 309GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands (the "Sole Shareholder"), here represented by Claudia SANTILLO, Company Manager, residing in Senningerberg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur, by the attorney in fact of the appearing party, in her here above capacity, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Which appearing party, represented as mentioned here above, has requested the notary to state as follows:

- That the company FI NEW OPPORTUNITIES II S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office in L-1724 Luxembourg, 17, boulevard Prince Henri, entered in the company register at Luxembourg, section B, under number 99.866 (the "Company"), has been incorporated according to a deed of the undersigned notary on March 24, 2004, published in the Mémorial C under number 519 on May 18, 2004, and which articles of association having been amended at the last time by a deed of the undersigned notary on December 13, 2004, published in the Memorial C under number 410 on May 4, 2005,

- That the share capital of the Company is fixed at one hundred thousand euro (EUR 100,000.-) divided into one thousand (1,000) shares of a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, fully paid-up;

- That the Sole Shareholder, has acquired the totality of shares of the Company;

- That Company's activities having ceased the Sole Shareholder decides to proceed with the anticipate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- That the Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to act its declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore the liquidator declares that with respect to possible liabilities of the Company presently unknown, it irrevocably assumes to pay all such liabilities; that as a consequence of the above, all the liabilities of the company are paid;

That the remaining net assets have been paid to the Sole Shareholder;

That the liquidation of the Company is accomplished and closed.

That full discharge is granted to the Company's Managers.

That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the company's former registered office.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Drawn up in Senningerberg, on the date named at the beginning of the presents.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the attorney in fact of the person appearing, acting in her here above capacity, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française:**

L'an deux mille neuf, le vingt-trois janvier.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

CAYMAN CABLE HOLDING, L.P., une société de droit des Iles Cayman, avec siège social à PO Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman (l'"Associé Unique"), ici représentée par Madame Claudia SANTTLLO, Company Manager, demeurant à Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante es qualité qu'il agit et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

Que la société dénommée FI NEW OPPORTUNITIES S.à r.l., avec siège social au L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 99.866 (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 mars 2004, publié au Mémorial C, numéro 519, le 18 mai 2004, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire soussigné le 13 décembre 2004, publié au Mémorial C, numéro 410 du 4 mai 2005.

Que le capital social de la Société est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

Que l'Associé Unique s'est rendue propriétaire de la totalité des parts de la Société;

Que les activités de la Société ayant cessé, l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.

Que l'Associé Unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la dite Société est réglé;

Que l'actif restant est réparti à l'Associé Unique;

Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société;

Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcription, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Lecture faite en langue du pays à la mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, celle-ci signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Claudia Santillo, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 26 janvier 2009. LAC/2009/2835. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009046262/202/92.

(090053298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Oxea S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 872.664,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.023.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites de l'actionnaire de la société en date du 30 mars 2009, l'attribution d'une catégorie de gérant pour chacun d'entre eux, avec effet au 4 août 2008.

Ainsi Desmond MITCHELL et Michael J. RISTAINO deviennent gérants de catégorie A, François BOURGON devient gérant de catégorie B et Reinhard GRADL devient gérant de catégorie C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009045420/1092/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00415. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

**Thunderbird Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 136.596.

—  
In the year two thousand and nine, on the second of April.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Investec Trustees (Jersey) Limited, as trustees of LOML Trust with registered office at 5, Castel Street, St Helier, Jersey, JE4 8UW, Channel Islands, and registered with the Jersey Register under number 7371 acting on this meeting in its capacity as the sole member of the company Thunderbird Holdings S.à r.l., a private liability company ("société à responsabilité limitée") having its registered office at 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the register of commerce and companies of Luxembourg under number B136596, (hereinafter referred to as the "Company") incorporated under the laws of Luxembourg, by virtue of a deed of the undersigned notary, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated January, 15 2008, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations, dated March 26, 2008 number 734 and which articles of incorporation (the "Articles of Incorporation") have been amended for the last time pursuant to a deed of December, 24<sup>th</sup>, 2008, before Maître Jean SECKLER, notary public residing in Junglinster, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations, dated February, 16<sup>th</sup>, 2009, number 341.

here represented by Mr Konstantinos ALEXOPOULOS, private employee, with professional address at 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg,

by virtue of a proxy, given in Jersey on March, 31<sup>st</sup> 2009.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the mandatory of the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in his above stated capacity, has required the officiating notary to draw up as follows:

The agenda of the meeting is the following:

1. Amendment of article 6 of the Articles of Incorporation by adding a fifth paragraph;
2. Miscellaneous.

The sole partner has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to amend article 6 of the Company's articles of association by adding a fifth paragraph to it which will read as follows:

" **Art. 6. Paragraph 5.** (i) Any change in the authorized signatories of any investment account of the company; (ii) the appointment of any manager with respect to any subsidiary of the company or (iii) the appointment or removal of the Principal Investment Advisor shall in each case be effective only after fourteen (14) days prior written notice to the company's shareholder, which shareholder shall have the right to waive any portion of the notice period remaining after having received such notice."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, the said mandatory signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille neuf, le deux avril.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Investec Trustees (Jersey) Limited, agissant en tant que trustees de LOML Trust ayant son siège social à 5, Castel Street, St Helier, Jersey, JE4 8UW, Iles Anglo-Normandes, immatriculée auprès du Registre de Jersey sous le numéro 7371 présente dans cette assemblée en tant qu'associé unique de la société Thunderbird Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B136596, (ci-après dénommée la "Société"), constituée selon les lois du Luxembourg, en vertu d'un acte authentique du notaire instrumentaire, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, du 15 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 26 mars 2008, numéro 734 et dont les statuts (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de maître Jean SECKLER du 24 décembre 2008, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 16 février 2009, numéro 341.

Ici représenté par Monsieur Konstantinos ALEXOLPOULOS, employé privé, demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Jersey, le 31 mars 2009.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que l'ordre du jour est le suivant:

1. Modification de l'article 6 des Statuts de la Société par ajout d'un cinquième alinéa;
2. Divers.

L'associé unique a alors pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 6 des Statuts de la société en y ajoutant un cinquième alinéa qui aura la teneur suivante:

" **Art. 6. Alinéa 5.** Chaque modification (i) des signataires autorisés pour les comptes d'investissement de la société; (ii) des nominations des gérants des sociétés filiales ou (iii) du conseiller en investissement n'aura effet que suite à l'écoulement d'un délai de préavis de quatorze (14) jours suite à la notification par écrit aux actionnaires de la société. Les actionnaires auront le droit de renoncer à la période restante dès réception du préavis."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête.

Et après lecture faite et interprétation donné au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. ALEXOPOULOS et M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 avril 2009. LAC/2009/13412. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société,

Luxembourg, le 8 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009046808/5770/89.

(090053956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**GSCF Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 19.500,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 133.250.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth of March.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

HENDERSON JOINT VENTURES PROPERTY FUNDS, a Luxembourg mutual fund, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the "Register") under number B.131.972, hereby represented by HENDERSON JOINT VENTURES PROPERTY FUNDS MANAGEMENT S.à r.l., a société à responsabilité limitée, created under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand Duchy of Luxembourg,

being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of GSCF Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée, created under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register under number B 133.250, incorporated by a deed drawn up on 31 October 2007, by Maître Jean Joseph Wagner, Luxembourg public notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 5 December 2007 (number 2808, page 134750) and whose articles of association have not been amended since (the "Company") and holding all the one hundred twenty-five shares (125) of the Company, having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each,

hereby represented by Mr. François Lerusse, himself represented by Ms Corinne Petit, both professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated 23 March 2009.

Which proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting as the Sole Shareholder of the Company hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the issued share capital of the Company by an amount of seven thousand Euro (EUR 7,000.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to nineteen thousand five hundred Euro (EUR 19,500.-), by creating and issuing seventy (70) new shares (the "Shares"), having the same rights and obligations as the existing shares, with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each issued with a share premium of a total amount of twenty-eight thousand Euro (EUR 28,000.-), for an aggregate total amount of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000.-).

*Subscription and Payment*

The Sole Shareholder declares to subscribe to the ownership of the seventy (70) Shares of one hundred Euro (EUR 100.-) each, issued with a share premium of a total amount of twenty-eight thousand Euro (EUR 28,000.-), for an aggregate total amount of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000.-), and to fully pay such Shares up along with the share premium by way of contribution in cash, therefore the amount of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000.-), is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

The total amount of share premium of twenty-eight thousand Euro (EUR 28,000.-) paid on these seventy (70) Shares of one hundred Euro (EUR 100.-) each, is hereby allocated to a share premium account.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the Articles in order to reflect the decision taken under the preceding resolution, which shall read as follows:

" **Art. 5. Corporate capital.** The unit capital is set at nineteen thousand five hundred Euro (EUR 19,500.-) represented by one hundred ninety-five (195) units of one hundred Euro (EUR 100.-) each."

*Costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française**

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre mars.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg.

A comparu:

HENDERSON JOINT VENTURES PROPERTY FUNDS, un fonds commun de placement luxembourgeois, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le "Registre") sous le numéro B.131.972, ci-après représenté par HENDERSON JOINT VENTURES PROPERTY FUNDS MANAGEMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, avec siège social au 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand Duché de Luxembourg,

étant l'associé unique (l'"Associé Unique") de GSCF Holding S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, avec siège social au 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre sous le numéro B 133.250, constituée suivant un acte notarié du 31 octobre 2007, de Maître Jean Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Grand Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 5 décembre 2007 (numéro 2808, page 134750) et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis et détenant toutes les cent vingt-cinq (125) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune,

ici représentée par M. François Lerusse, lui-même représenté par Mme Corinne Petit, dont les adresses professionnelles sont situées à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 23 mars 2009.

Laquelle procuration, paraphée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles auprès des autorités d'enregistrement.

L'Associé Unique, agissant en sa qualité d'Associé Unique de la Société adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social émis de la Société à concurrence d'un montant de sept mille Euro (EUR 7.000,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) à dix-neuf mille cinq cents Euro (EUR 19.500,-), par la création et l'émission de soixante-dix (70) nouvelles parts sociales, (les "Parts"), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, avec une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune, et émise avec une prime d'émission de vingt-huit mille Euro (EUR 28.000,-) pour un montant total global de trente-cinq mille Euro (EUR 35.000,-).

*Souscription et Paiement*

L'Associé Unique déclare souscrire à la propriété des soixante-dix (70) Parts de cent Euro (EUR 100,-) chacune, émises avec une prime d'émission d'un montant total de vingt-huit mille Euro (EUR 28.000,-), pour un montant total global de trente-cinq mille Euro (EUR 35.000,-), et payer ces Parts ensemble avec la prime d'émission par un apport en numéraire de telle façon qu'un montant de trente-cinq mille Euro (EUR 35.000,-) est maintenant à la disposition de la Société, dont preuve a été donnée au notaire qui le reconnaît expressément.

Le montant total de la prime d'émission de vingt-huit mille Euro (EUR 28.000,-) payé sur ces soixante-dix (70) Parts de cent Euro (EUR 100,-) chacune, est alloué à un compte de prime d'émission.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts, afin de refléter la décision prise sous la résolution précédente et qu'il soit dorénavant lu comme suit:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à dix-neuf mille cinq cents Euro (EUR 19.500,-) représenté par cent quatre-vingt-quinze (195) parts sociales (les "Parts Sociales"), d'une valeur de cent Euro (EUR 100,-) chacune."

*Coûts*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes, est évalué à environ mille cinq cents Euro (EUR 1.500,-).

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 mars 2009. Relation: LAC/2009/11451. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur (signé):* Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Société et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009046810/5770/118.

(090054038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**Libra Project Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 139.702.

In the year two thousand nine, on the nineteenth day of March.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) Mr Dariusz MILEK, company's director, residing at Krucza 4m 4, 59-300 Lubin, Poland, born in Szczecin (Poland) on February 1<sup>st</sup> 1968,

2) Mr Grzegorz PEKALSKI, company's director, residing at Gwiazdzista 7A ml, 01-651 Warszawa (Poland), born in Warszawa (Poland) on August 6<sup>th</sup>, 1966,

both here represented by Mr Philippe AFLALO, company's director, residing professionally in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

by virtue of two proxies dated on 6 March 2009

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that they are the sole actual shareholders of LIBRA PROJECT PARENT S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of the undersigned notary on the 16 June 2008, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 1761 of 17 July 2008 and the Articles of Incorporation have been amended at last pursuant to a deed of the undersigned notary on October 30, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 2872 of December 1<sup>st</sup>, 2008;

- that the shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders decide to increase the subscribed capital by an amount of FIFTY THOUSAND EUROS (EUR 50,000) to bring it from its present amount of TWO HUNDRED TWENTY THOUSAND EUROS (EUR 220,000) to TWO HUNDRED SEVENTY THOUSAND EUROS (EUR 270,000) by the issuance of FIVE THOUSAND (5,000) new shares with a par value of TEN EUROS (EUR 10) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription - Payment*

Thereupon intervenes:

1) Mr Dariusz MILEK, prenamed, represented as stated here above, by Mr Philippe AFLALO, prenamed, declares to subscribe for FOUR THOUSAND FIVE HUNDRED (4,500) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash,

2) Mr Grzegorz PEKALSKI, prenamed, represented as stated here above, by Mr Philippe AFLALO, prenamed, declares to subscribe for FIVE HUNDRED (500) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash.

The total amount of FIFTY THOUSAND EUROS (EUR 50,000) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the shareholders decide to amend the article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The capital is fixed at TWO HUNDRED SEVENTY THOUSAND EUROS (EUR 270,000) represented by TWENTY-SEVEN THOUSAND (27,000) shares with a par value of TEN EUROS (EUR 10) each, all fully paid-up."

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed is approximately one thousand two hundred euros (EUR 1,200).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le dix-neuf mars.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

**ONT COMPARU:**

1) Monsieur Dariusz MILEK, administrateur de sociétés, demeurant à Krucza 4m 4, 59-300 Lubin, Pologne, né à Szczecin (Pologne) le 1<sup>er</sup> février 1968,

2) Monsieur Grzegorz PEKALSKI, administrateur de sociétés, demeurant à Gwiazdzista 7A ml, 01-651 Varsovie (Pologne), né à Varsovie (Pologne) le 6 août, 1966,

tous deux ici représentés par Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

en vertu de deux procurations sous seing privé, datées du 6 mars 2009.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont les seuls associés de la société LIBRA PROJECT PARENT S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 16 juin 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1761 du 17 juillet 2008 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentant, en date du 30 octobre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2872 du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

- Qu'ils ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 50.000,-) pour le porter de son montant actuel de DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (EUR 220.000,-) à DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (EUR 270.000,-) par l'émission de CINQ MILLE (5.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Souscription - Libération*

Sont intervenus aux présentes:

1) Monsieur Dariusz MILEK, prénommé, représenté comme dit-ci avant, par Monsieur Philippe AFLALO, prénommé, déclare souscrire QUATRE MILLE CINQ CENTS (4.500) parts sociales nouvelles et les libérer moyennant apport en espèces;

2) Monsieur Grzegorz PEKALSKI, prénommé, représenté comme dit-ci avant par Monsieur Philippe AFLALO, prénommé,

déclare souscrire CINQ CENTS (500) parts sociales nouvelles et les libérer moyennant apport en espèces.

Le montant total de CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 50.000,-) est dès à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été donnée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

" **Art. 6.** Le capital est fixé à DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (EUR 270.000,-) représenté par VINGT-SEPT MILLE (27.000) parts sociales d'une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10,-) chacune, toutes souscrites entièrement libérées."

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à mille deux cents euros (EUR 1.200).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. AFLALO, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 mars 2009. Relation: LAC/2009/10833. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009046243/220/111.

(090053426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

#### **Leto Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 132.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2.4.2009.

*Pour la société*

Leto Investments S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2009046146/7902/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02684. - Reçu 32,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090053494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

#### **Prolikan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 144.020.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of March.

Before Us, Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"ECOPROMPT S.A.", a société anonyme (public company limited by shares), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register, section B, number 67.590,

here represented by Ms Christel DETREMBLEUR, employee, with professional address at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given on 19 March 2009.

Said proxy, after having signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party is the sole shareholder of "PROLIKAN S.A.", a société anonyme (public company limited by shares) having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 144.020 and incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on December 30, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 236 on 3 February 2009 (hereinafter the "Company").

The appearing party, represented as mentioned here above and representing the whole corporate capital of the Company, required the undersigned notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to amend article 11 of the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

**Art. 11.** "The board of directors may delegate, its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to one of the members of the board of directors who shall be called the managing director. It may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be a director, appoint and dismiss all officers and employees and determine their emoluments."

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to amend article 12 of the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

**Art. 12.** "The Company will be bound by the joint signature of two directors of the Company, by the single signature of the managing director within the limits of the daily management or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one member only, the Company will be bound by the signature of the sole director."

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the attorney of the appearing party known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said attorney signed together with the Notary, this original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingtième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

"ECOPROMPT S.A.", une société anonyme, constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, numéro 67.590,

ici représentée par Madame Christel DETREMBLEUR, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 19 mars 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'actionnaire unique de "PROLIKAN S.A.", une société anonyme ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 144.020 et constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 236 du 3 février 2009 (ci-après la "Société").

Lequel comparant, représenté comme il est mentionné ci-avant et représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'actionnaire unique décide de modifier le contenu de l'article 11 des statuts de la Société, lequel se présentera désormais comme suit:

**Art. 11.** "Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière de la Société et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un des membres du conseil d'administration, qui sera appelé administrateur délégué. Il pourra en outre conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes, qui n'ont pas besoin d'être administrateur, nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments."

*Deuxième résolution*

L'actionnaire unique décide de modifier le contenu de l'article 12 des statuts de la Société, lequel se présentera désormais comme suit:

**Art. 12.** "La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes auxquelles un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration. Dans le cas où le conseil d'administration est composé d'un membre unique, la Société sera engagée par la signature de cet administrateur unique."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française; sur demande de la même parties comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donné à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. DETREMBLEUR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 mars 2009. Relation: EAC/2009/3396. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 avril 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009044143/239/90.

(090050819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

**Küstenstreifen AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 114.053.

L'an deux mille neuf, le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

"PROCEDIA S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange;

ici représentée par:

Monsieur Fabien ROSSIGNOL-BURGOS LEON, juriste, avec adresse professionnelle au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange,

agissant en sa qualité de co-gérant de la prédite société avec pouvoir de signature individuelle.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, est l'actionnaire unique de la société "KÜSTENS-TREIFEN AG.", une société anonyme, établie et ayant son siège social au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 114 053,

constituée suivant acte notarié daté du 13 décembre 2005, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 864 du 03 mai 2006 (ci-après: "la Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte notarié dressé par le ministère du notaire soussigné en date du 26 octobre 2007, lequel acte de changement de statuts fut publié au Mémorial sous le numéro 2809 du 05 décembre 2007.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, agissant en sa qualité d'actionnaire unique et représentant ainsi l'intégralité du capital social, actuellement fixé à QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90'000.- EUR)

divisé en quatre-vingt-dix (90) actions d'une valeur nominale de MILLE EUROS (1'000.- EUR) chacune, a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'actionnaire unique DÉCIDE la dissolution anticipée de la Société "KÜSTENSTREIFEN AG." prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'actionnaire unique DÉCIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société:  
la société "DEALISLE LTD", une société régie par les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 41 Chalton Street, Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

*Troisième résolution*

L'actionnaire unique DÉCIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

DONT ACTE, passé à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le même mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. ROSSIGNOL-BURGOS LEON, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1<sup>er</sup> avril 2009. Relation: EAC/2009/3742. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 09 AVR. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009046725/239/53.

(090054209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2009.

**Margal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle-Etoile).

R.C.S. Luxembourg B 16.175.

L'an deux mille neuf, le vingt-six mars.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MARGAL S.A., avec siège social à L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle-Etoile), inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 16.175 (NIN 2009 2201 946),

constituée suivant acte reçu par le notaire Frank BADEN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 26 septembre 1978, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 275 du 20 décembre 1978, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par ledit notaire Frank BADEN en date du 21 janvier 1982, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 101 du 14 mai 1982;
- suivant acte reçu par ledit notaire Frank BADEN en date du 16 mai 1989, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 289 du 11 octobre 1989;
- suivant acte reçu par le notaire Reginald NEUMAN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 27 novembre 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 203 du 11 mars 2000;
- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 février 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 528 du 11 mars 2009.

Le capital social s'élève à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000.-), représenté par cinq cents (500) actions sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée est présidée par Monsieur Maximilien dit Max LEESCH, commerçant, demeurant à L-8387 Koerich, Chalet Saint-Hubert,

qui désigne comme secrétaire Madame Doris LEESCH, employée privée, demeurant à L-1933 Luxembourg, 6, rue Sigg y. Letzebuerg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Joseph dit Jeff LEESCH, employé privé, demeurant à L-7392 Blaschette, 8, rue du Gruenewald.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

- 1.- Conversion des actions au porteur en actions nominatives.
- 2.- Modification du deuxième alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante.

**Art. 5. (alinéa 2).** Les actions sont obligatoirement nominatives et ne peuvent être converties en actions au porteur.

3.- Mandat au conseil d'administration d'exécuter les prédites résolutions.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de convertir les actions au porteur en actions nominatives.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante.

**Art. 5. (alinéa 2).** Les actions sont obligatoirement nominatives et ne peuvent être converties en actions au porteur.

*Troisième résolution*

Le Conseil d'Administration est mandaté d'exécuter les prédites résolutions et plus particulièrement de procéder au nom de la Société à la destruction des anciennes actions et à la création des nouvelles actions à émettre.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Bertrange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: M. LEESCH, D. LEESCH, J. LEESCH, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 30 mars 2009 Relation: ECH/2009/376. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €

*Le Receveur (signé): J.-M. MINY.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 03 avril 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009044632/201/61.

(090051384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

**NG Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 158.000,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 120.899.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth day of March.

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

NG Luxembourg Holdings Limited, a company governed by the laws of England, having its registered office at 1-3 Strand, London WC2N 5EH, United Kingdom and registered under number 5284989,

hereby represented by Mrs Senay GUREL, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 16 March 2009, (the "Sole Shareholder").

The said proxy signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Sole Shareholder is the sole shareholder of NG Luxembourg 3 S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under Section B, number 120.899, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) dated 12 October 2006, published on 28 November 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2221 (the "Company"). The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed dated 16 March 2009 of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder represented as above mentioned has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### *Agenda*

1 To amend the starting date and the ending date of the Company's financial year and to amend article 21 of the articles of incorporation of the Company, so that said article shall read as follows:

"The Company's financial year begins on the twenty-sixth day of March of each year and ends on the twenty-fifth day of March of the following year."

2 To resolve that the current financial year which began on 18 March 2009 shall end on 25 March 2009.

3 Miscellaneous.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend the starting date and the ending date of the Company's financial year and resolved to consequently amend article 21 of the articles of incorporation of the Company, so that said article shall read as follows:

"The Company's financial year begins on the twenty-sixth day of March of each year and ends on the twenty-fifth day of March of the following year."

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolved resolve that the current financial year which began on 18 March 2009 shall end on 25 March 2009.

#### *Costs*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any form whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of the present deed amount to one thousand one hundred Euro (1,100.- EUR).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre mars,

Par devant Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

NG Luxembourg Holdings Limited, une société de droit anglais, ayant son siège social au 1-3 Strand, London WC2N 5EH, Royaume-Uni et enregistrée sous le numéro 5284989,

représentée aux fins des présentes par Madame Senay GUREL, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 16 mars 2009 ("l'Associé Unique")

La prédite procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé Unique est le seul associé de NG Luxembourg 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 120.899, constituée suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 12 octobre 2006, publié le 28 novembre 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2221 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés pour la dernière

fois le 16 mars 2009 suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a reconnu être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1 Modification de la date d'ouverture et de la date de clôture de l'année sociale de la Société et modification de l'article 21 des statuts de la Société, de sorte que ledit article soit lu comme suit:

"L'année sociale de la Société commence le vingt-sixième jour du mois de mars de chaque année et finit le vingt-cinquième jour du mois de mars de l'année suivante."

2 Décision de clôturer l'année sociale en cours, commencée le 18 mars 2009, au 25 mars 2009.

3 Divers.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier la date d'ouverture et la date de clôture de l'année sociale de la Société et, par conséquent, de modifier l'article 21 des statuts de la Société, de sorte que ledit article soit lu comme suit:

"L'année sociale de la Société commence le vingt-sixième jour du mois de mars de chaque année et finit le vingt-cinquième jour du mois de mars de l'année suivante."

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé de clôturer l'année sociale en cours, commencée le 18 mars 2009, au 25 mars 2009.

*Coûts*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cent Euros (1.100,- EUR).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire te présent acte.

Signé: S. GUREL, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 mars 2009. Relation: LAC/2009/11468. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009046249/220/104.

(090053453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**VSH Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 96.461.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un gérant*

Référence de publication: 2009046229/50/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02717. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**NG Luxembourg 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 145.096.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth day of March.

Before M<sup>e</sup> Gérard Lecuit notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

National Grid (US) Holdings Limited, a company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 1-3 Strand, London WC2N 5EH, United Kingdom, registered in England and Wales under number 2630496, hereby represented by Mrs Senay GUREL, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 23 March 2009, (the "Sole Shareholder").

The said proxy signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Sole Shareholder is the sole shareholder of NG Luxembourg 6 S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under Section B, number 145.096, incorporated on 25 February 2009 pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, acting in replacement of Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not been amended since incorporation.

The Sole Shareholder represented as above mentioned has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1 To amend the starting date and the ending date of the Company's financial year and to amend article 26 of the articles of incorporation of the Company, so that said article shall read as follows:

"The Company's financial year begins on the twenty-sixth day of March of each year and ends on the twenty-fifth day of March of the following year."

2 To resolve that the current financial year which began on 7 March 2009 shall end on 25 March 2009.

3 Miscellaneous

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend the starting date and the ending date of the Company's financial year and resolved to consequently amend article 26 of the articles of incorporation of the Company, so that said article shall read as follows:

"The Company's financial year begins on the twenty-sixth day of March of each year and ends on the twenty-fifth day of March of the following year."

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolved that the current financial year which began on 7 March 2009 shall end on 25 March 2009.

*Costs*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any form whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of the present deed amount to one thousand one hundred Euro (1,100.- EUR).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known by the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre mars.

Par devant Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

National Grid (US) Holdings Limited, une société de droit anglais, ayant son siège social au 1-3 Strand, Londres WC2N 5EH, Royaume Uni, enregistrée sous le numéro 2630496,

représentée aux fins des présentes par Madame Senay GUREL, avocat, demeurant à Luxembourg,

aux termes d'une procuration donnée le 23 mars 2009 ("l'Associé Unique")

La prédite procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé Unique est le seul associé de NG Luxembourg 6 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 145.096, constituée le 25 février 2009 suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, agissant en remplacement de Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché du Luxembourg), non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a reconnu être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Modification de la date d'ouverture et de la date de clôture de l'année sociale de la Société et modification de l'article 26 des statuts de la Société, de sorte que ledit article soit lu comme suit:

"L'année sociale de la Société commence le vingt-sixième jour du mois de mars de chaque année et finit le vingt-cinquième jour du mois de mars de l'année suivante."

2 Décision de clôturer l'année sociale en cours, commencée le 7 mars 2009 au 25 mars 2009.

3 Divers.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier la date d'ouverture et la date de clôture de l'année sociale de la Société et, par conséquent, de modifier l'article 26 des statuts de la Société, de sorte que ledit article soit lu comme suit:

"L'année sociale de la Société commence le vingt-sixième jour du mois de mars de chaque année et finit le vingt-cinquième jour du mois de mars de l'année suivante."

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé de clôturer l'année sociale en cours, commencée le 7 mars 2009, au 25 mars 2009.

#### *Coûts*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cent Euros (1.100,- EUR).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. GUREL, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 mars 2009. Relation: LAC/2009/11471. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009046252/220/102.

(090053437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

**Glacier Luxembourg Two, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 101.086.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 10 mars 2009*

En date du 10 mars 2009, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

d'accepter la démission de

- Monsieur William PRICE en tant que gérant de classe A de la Société avec effet immédiat,  
de nommer

- Monsieur John LANCASTER OLIVER, né le 21 octobre 1959 à Carlisle, Royaume-Uni, ayant comme adresse professionnelle 5-7, Stirling Square, Carlton Gardens, GB-SW1Y5AD Londres, en tant que nouveau gérant de classe A de la Société avec effet immédiat et à durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Monsieur Matthias CALICE, gérant de classe A
- Monsieur Stephen PEEL, gérant de classe A
- Monsieur Charles PIEPER, gérant de classe A
- Monsieur Kenneth LOHSEN, gérant de classe A
- Monsieur Colin TAYLOR, gérant de classe A
- Monsieur John LANCASTER OLIVER, gérant de classe A
- Monsieur Georges ZIMER, gérant de classe B
- Monsieur Pedro-Emanuel GOUVEIA FERNANDES das NEVES, gérant de classe B
- Monsieur David HAINES, gérant de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Glacier Luxembourg Two S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2009045882/250/32.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01630. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

---

**Goelo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 125.291.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 26 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 26 mars 2009, que:

1. L'assemblée a décidé de nommer, avec effet immédiat, Mademoiselle Eliane De Mérode, Administrateur, résidant à B-1040 Bruxelles, 75, boulevard Louis Schmit, comme administrateur de la Société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

2. L'assemblée a décidé de révoquer la société Grant Thornton Révision et Conseils S.A de son mandat de Commissaire avec effet au 13 novembre 2008. Elle a décidé de nommer la société "Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable", en abrégé "CLERC ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 92.376, à la fonction de Commissaire avec effet au 13 novembre 2008, et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle clôturant les comptes au 31 décembre 2008.

3. L'assemblée a décidé de révoquer la société "Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable", en abrégé "CLERC" de son mandat de Commissaire. Elle a décidé de nommer avec effet immédiat la société "AUDIT.LU", ayant son siège social à L-6113 Junglinster, 42, rue des Cerises, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 113.620, à la fonction de Commissaire, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

GOELO S.A.

Lionel de Merode / Simon de Merode

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009045753/5710/29.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01942. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090053092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

### **Now, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 145.602.

### — STATUTS

L'an deux mille neuf, le douzième jour du mois de mars.

Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

LTA Investment Inc., ayant son siège social à Arango / Orillac Building, East 54<sup>th</sup> Street, République du Panama, enregistrée sous le n° Microjacket 521268, ici représentée par Madame Renée Aakrann-Fezzo, employée privée, née le 3 avril 1960 à Dudelange (G.D. Luxembourg), avec adresse professionnelle au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante représentée comme indiqué ci-avant a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de „NOW”.

La Société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la Société.

La Société ne pourra pas être dissoute par la mort, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'associé unique.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société ou par une décision de l'administrateur unique selon les cas.

Au cas où le conseil d'administration ou l'administrateur unique de la Société selon les cas, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a pour objet le conseil, les études de marché, les recherches statistiques, la diffusion de produits et services, les activités de promotion, de marketing, de publicité, de sponsoring et de communication.

D'une manière générale elle peut prêter assistance financière, administrative ou toute autre assistance, y compris par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement, à tout société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou qui est gérée ou contrôlée (directement ou indirectement) par la même entité que la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

La Société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 50.000,- (cinquante mille euros) représenté par 500 (cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique de la Société selon les cas, est autorisé à augmenter le capital social initial jusqu'au montant de EUR 150.000,- (cent cinquante mille euros). En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration ou l'administrateur unique de la Société selon les cas est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique de la Société selon les cas, déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration ou l'administrateur unique de la Société selon les cas, est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique de la Société selon les cas, a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La Société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** Si la Société est constituée par un actionnaire unique ou si, à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est établi que la Société a un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur, appelé "administrateur unique", jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Si la Société a plus d'un actionnaire, la Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Toute référence dans les statuts au conseil d'administration sera une référence à l'administrateur unique (lorsque la Société a un associé unique) tant que la Société a un associé unique.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Le(s) administrateur(s) seront élus par l'assemblée générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société. En l'absence d'administrateur disponible, l'assemblée générale devra être rapidement être réunie par le commissaire aux comptes et se tenir pour nommer de nouveaux administrateurs.

**Art. 7.** Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique selon les cas.

**Art. 8.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut-être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les résolutions prises par l'administrateur unique auront la même autorité que les résolutions prises par le conseil d'administration et seront constatées par des procès verbaux, qui sont signés par l'administrateur unique, et dont les copies ou extraits pourront être produits en justice ou autrement.

Le premier président sera désigné par l'assemblée générale.

**Art. 9.** Le conseil d'administration peut déléguer, avec l'accord préalable de l'assemblée des actionnaires, ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un des membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique peut en outre conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

**Art. 10.** La société se trouve engagée, vis à vis des tiers, en toutes circonstances soit par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur unique de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, ou le cas échéant lorsque la société a plus d'un actionnaire, par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur délégué de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes ou conjointement avec un autre administrateur.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

#### **Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 13.** Pour le cas où il n'y aurait qu'un seul actionnaire (l'associé unique), celui-ci exercera, au cours des assemblées générales dûment tenues, tous les pouvoirs revenant à l'assemblée générale des actionnaires en vertu de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon les cas est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le dernier mercredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2010.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, la comparante LTA Investment Inc., préqualifiée déclare souscrire les cinq cents (500) actions.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 50.000,- (cinquante mille euros) se trouve maintenant à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

41421

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, s'élève approximativement à EUR 1.300,- (mille trois cents euros).

*Assemblée générale extraordinaire*

La partie comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur unique:

Monsieur Eric Peltier, employé privé, né le 29 décembre 1968 à Laxou (France), avec adresse professionnelle au 105, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Nicolas Vainker, né le 6 juin 1956 à Stafford (Royaume-Uni), avec adresse professionnelle au 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

4. Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes seront de trois années et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille douze.

5. Le siège social est fixé à l'adresse suivante: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

Le notaire instrumentant a rendu le comparant attentif au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Renée Aakrann-Fezzo, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 13 mars 2009, LAC/2009/9901. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé):* Franck Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009045940/202/187.

(090052646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

**Centrum Development and Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 128.408.

—  
RECTIFICATIF

Suite à une erreur matérielle, l'extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale tenue extraordinairement en date du 04 février 2009, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 13 mars 2009 sous la référence N °L090040394.05 doit être lue de la manière suivante:

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alain Heinz de son poste de membre du Directoire de la Société avec effet au 02 février 2009.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Monsieur Emmanuel Mougeolle, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, au poste de membre du Directoire de la société avec effet au 02 février 2009.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2009045457/6341/23.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01848. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090052336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

**Londinium Property S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.716.

In the year two thousand eight, on the twenty-first day of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

LONDINIUM BDO RESIDENTIAL PROPERTY FUND NOMINEES LIMITED, with registered office at 4, Michael Street, Dublin, Ireland,

duly represented by Mr Luc HANSEN, "licencié en administration des affaires", with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle,

by virtue of a proxy given under private seal which after having been signed ne varietur by the appearing proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration,

acting as sole member of LONDINIUM PROPERTY S. à r. l. (the "Company"), "société à responsabilité limitée", with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 130716, incorporated on July 6<sup>th</sup>, 2007 by a notarial deed of Me Joseph ELVINGER, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 2084 of September 25<sup>th</sup>, 2007.

The sole member represented as above stated, requests the undersigned notary to document the following:

*First resolution*

The sole member resolves to establish two categories of managers.

*Second resolution*

The sole member resolves to amend article 11 (eleven) of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 11.** The Company is managed by at least one A signatory manager and by one B signatory manager, appointed by the General Meeting of the Members. The Managers constitute a Board of Managers, appointed by the General Meeting of Members. The managers do not need to be members. The General Meeting of Members may at any time and without cause revoke and replace any of the managers.

Decisions of the Board of Managers are taken by an absolute majority of the votes cast and have to be voted by at least one A signatory manager and by one B signatory manager. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Towards third parties, the Company is in all circumstances committed either by the joint signatures of one A and one B signatory manager or by the individual signature of the delegate of the Board acting within the limits of his powers."

*Third resolution*

The sole member decided to appoint for an undetermined period:

- Mr Brian McGANN, born on October 11th, 1957 in Limerick, residing in Boreen na Tobair, South Circular Road, Limerick, Ireland, as B signatory manager;

- Mr Robert ADAMS, born on March 23rd, 1979 in Limerick, residing in 64 Oakfield, Raheen, Limerick, Ireland as B signatory manager; and to confirm for an undetermined period as A signatory managers:

- Mr Luc HANSEN, "licencié en administration des affaires", born on June 8<sup>th</sup>, 1969 in Luxembourg, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle;

- Mr Guy HORNICK, "maître en sciences économiques", born on March 29<sup>th</sup>, 1951 in Luxembourg, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

- Mr John SEIL, "licencié en sciences économiques appliquées", born on September 28<sup>th</sup>, 1948 in Luxembourg, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle;

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document, are estimated at approximately EUR 1,000.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, said proxy holder signed together with the notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

LONDINIUM BDO RESIDENTIAL PROPERTY FUND NOMINEES LIMITED, avec siège à 4, Michael Street, Dublin, Ireland,

ici représentée par Monsieur Luc HANSEN, "licencié en administration des affaires", demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle,

spécialement mandaté à cet effet par procuration donnée sous seing privé laquelle, signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement,

agissant en sa qualité d'associée unique de LONDINIUM PROPERTY S. à r. l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B, sous le numéro 130716, constituée par devant Me Joseph ELVINGER en date du 6 juillet 2007 suivant un acte notarié publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2084 du 25 septembre 2007.

L'associée unique, représentée comme stipulé ci-dessus, requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

*Première résolution*

L'associée unique décide d'établir deux catégories de gérants de la Société.

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 11 (onze) des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 11.** La Société est gérée par au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B, nommés par l'Assemblée Générale des Associés. Les gérants forment un Conseil de Gérance nommé par l'Assemblée Générale des Associés. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer n'importe quel gérant.

Toute décision du Conseil de Gérance est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés, devant comporter obligatoirement le vote d'un gérant investi des pouvoirs de la catégorie A et le vote d'un gérant investi des pouvoirs de la catégorie B. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs."

*Troisième résolution*

L'associée unique décide de nommer pour une période indéterminée:

- M. Brian McGANN, né le 11 octobre 1957 à Limerick, demeurant à Boreen na Tobair, South Circular Road, Limerick, Ireland, en tant que gérant de catégorie B;

- M. Robert ADAMS, né le 23 mars 1979 à Limerick, demeurant à 64 Oakfield, Raheen, Limerick, Ireland en tant que gérant de catégorie B: et de confirmer pour une période indéterminée en tant que gérants de catégorie A:

- M. Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, né le 8 juin 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle;

- M. Guy HORNICK, maître en sciences économiques, né le 29 mars 1951 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

- M. John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, né le 28 septembre 1948 in Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

41424

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature, payables par la Société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à EUR 1.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. HANSEN; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 25 juillet 2008. Relation LAC/2008/30981. Reçu douze euros (12,- €)

*Le Receveur* (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 AOÛT 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009046271/211/114.

(090053518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2009.

---

**MGP Japan Core Plus TMK 3 Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: JPY 2.334.800,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 125.897.

*Extrait de la décision adoptée le 25 mars 2008*

Conformément à la cession de parts sociales du 25 mars 2008, Blackdog S.à r.l. enregistrée au 25, rue du Schlammetée, L-5770 Weiler-La-Tour, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg, sous le B 121793, a vendu 1 part sociale détenue dans la Société à IDS Lux S.à r.l. avec adresse au 16, rue J.B. Fresez, L-1542 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 111617.

Il a été décidé d'accepter et approuver le nouvel associé, IDS Lux S.à r.l., et d'enregistrer la cession de parts sociales dans le registre des associés de la Société.

Luxembourg, jeudi 26 mars 2009.

Alain Steichen

*Mandataire*

Référence de publication: 2009045363/275/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2009, réf. LSO-DD00405. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur* (signé): G. Reuland.

(090051956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2009.

---

**Millem Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.478.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 Avril 2009.

Séverine Canova

*Gérante*

Référence de publication: 2009045543/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01938. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur* (signé): G. Reuland.

(090052591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2009.

---